



La Commune



Cantines scolaires en hausse

Comite Chômeurs & Salariés d'Alfortville
Conseiller municipal : Daniel Petri

Le Conseil municipal du jeudi 14 octobre avait à son ordre du jour les modifications du budget communal en cours d'année. En voici les principales décisions :

1. Augmentation de la facturation des cantines scolaires : PS, PC, Verts : pour ; Droite : pour ; Droite " modérée " : contre ; Démocratie communale (PT) : abstention ; Daniel Petri (CCSA) : contre.
2. Subventions supplémentaires à une crèche privée : PS, PC, Verts : pour ; Droite : pour ; Droite " modérée " : pour ; Démocratie communale (PT) : abstention ; Daniel Petri (CCSA) : contre.
3. Augmentation de 2 % des tarifs des cantines scolaires, de 2,2 % des tarifs des classes transplantées, centres aérés, garderies, et de 2,3 % des colonies de vacances : PS, PC, Verts : pour ; Démocratie communale (PT) : contre ; Daniel Petri (CCSA) : contre;

Encore plus d'argent pour la crèche privée

Une fois de plus, Daniel Petri s'est retrouvé seul à voter contre des mesures contraires à l'intérêt de la majorité de la population. L'argument avancé par la majorité municipale PS-PC-Verts (la droite votant en général avec la majorité municipale) est que les charges, le fonctionnement, tout augmente, et qu'il faut donc bien reporter ces hausses sur les prix des services municipaux. Comment une majorité municipale de gauche peut-elle oublier que tout augmente, certes, sauf ... les salaires ! Pour ce qui est de l'augmentation des subventions à la crèche privée (au détriment des crèches publiques) c'est un pur scandale : cette crèche va donc recevoir une " rallonge " de 4 940 € qui s'ajoute au 30 490 € déjà votés. Elle reçoit d'ailleurs déjà de l'argent de la région et du département. Cette politique asphyxie les services publics, dans la logique des " services d'intérêt général ", que le projet de Constitution européenne oppose au véritable service public, lequel garantit en principe des conditions d'accès égales pour tous. Daniel Petri, fidèle au mandat qui lui a été confié, a voté contre ces augmentations qui viennent s'ajouter aux hausses de l'électricité, de l'eau, des loyers et des charges, du carburant, etc. Signalons que, par une dialectique incompréhensible, le PT s'est abstenu sur ces subventions à la crèche privée, lui qui se targue de combat laïque.

La majorité municipale refuse de voter contre les expulsions

En séance, ce 14 octobre, Daniel Petri (CCSA) a demandé que soit mise aux voix la proposition de voeu contre les expulsions qu'il avait présentée au conseil municipal du 30 avril 2004. Mais la Première Maire-Adjointe a alors manoeuvré en proposant, en lieu et place d'un vote contre les expulsions, la création d'une commission pour débattre de la question. Le conseil municipal a donc voté sur la création de cette commission : élus PS, PCF, Verts : pour ; Droite : pour ; Droite " modérée " : pour ; Démocratie communale (PT) : abstention. Daniel Petri (CCSA) a maintenu sa proposition de voeu anti-expulsions, et donc refusé de prendre part à ce vote.

Une dérobade

Pour justifier cette dérobade de la majorité municipale, un maire-adjoint a déclaré que la question des expulsions de logement était un problème complexe qui méritait étude et réflexion et ne pouvait donc être tranché par un vote sur-le-champ, alors que, rappelons-le, le voeu d'arrêt anti-expulsions était connu de tous depuis six mois. Ainsi, en votant pour la création d'une commission sur les expulsions, les élus PS, PC et Verts ont, de fait, voté contre le principe d'un arrêté municipal interdisant les expulsions des familles frappées par le chômage, la maladie, la pauvreté et les bas salaires.

" Si je veux enterrer un problème, je crée une commission. "

On le voit, la majorité municipale a bien appris d'hommes politiques d'autrefois, tel Georges Clemenceau, orfèvre en matière de manoeuvres politiques, qui disait : " *si je veux enterrer un problème, je crée une commission* ". Alors, puisque, à cause de la majorité municipale (PS, PC, Verts), le conseil municipal n'a pas pu voter sur la proposition d'interdiction des expulsions de Daniel Petri, nous voulons maintenant un référendum à Alfortville pour pouvoir dire non aux expulsions et les interdire par un arrêté municipal. Pour obliger la majorité municipale à convoquer une telle consultation, il faut la signature d'un cinquième des électeurs inscrits, soit 5 000 électeurs. C'est bien sûr à portée de main. Nous appelons les habitants à signer massivement la pétition que nous lançons en faveur de ce référendum.

Modifié le mardi 21 juin 2005

Voir aussi dans la catégorie **CCSA Alfortville**



Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville : Pétition pour une loi interdisant les expulsions

Pour les familles frappées par la crise. Nous voulons une loi interdisant les expulsions. >>

Comité Chômeurs - Saliariés d'Alfortville : Loi el Khomri - loi « travail » , une déclaration de guerre contre les salariés, les jeunes et la population

Depuis quelques jours, un vent de fronde se lève dans tout le pays, face au projet de loi El Khomri, frauduleusement appelée « Loi Travail ». Ce projet de loi détruit, d'un seul coup, les... >>

HALTE A LA RECUPERATION !

Le Comité chômeurs-salariés d'Alfortville ne donnera aucune consigne de vote aux Municipales, considérant que PERSONNE N'EST EN VOIE DE NOUS REPRESENTER, nous, les chômeurs, nous, les mal-logés, nous, les... >>

Halte aux expulsions

A nouveau, le CCSA mène campagne contre les expulsions de logement. Mais, cette fois, se dessine la possibilité de la constitution d'un collectif unitaire de défense contre les expulsions à... >>

L'unité contre les expulsions

Le 30 octobre 2009, les habitants du 2, rue Veron, considérés comme " squatters ", étaient expulsés par les forces de l'ordre de cet immeuble, après quatre années de bataille pour leur droit au... >>

Pour sauver le droit au logement

Depuis 15 ans, le Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville combat pour la défense du droit au logement. Ce combat a permis le relogement de plus de 300 familles mal logées et sans logis en HLM.... >>
